

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ NATIONAL

Le comité national s'est réuni en visioconférence le 6 décembre 2024.

Le comité national dénonce le contexte difficile dans lesquelles se déroulent les négociations sur l'organisation du travail, alors que la signature du Protocole 2023-2027 devrait appeler à une déclinaison apaisée des textes dans le cadre du dialogue social classique. Il suit attentivement l'évolution des discussions dans l'ensemble des organismes de métropole et d'outre-mer.

Le comité national condamne fermement l'arrêt brutal des négociations concernant l'organisation du travail des organismes d'Ajaccio, de Lyon et de Montpellier pour 2025. Oubliant respect et dialogue social, la DSNA choisit la rupture et prive de visibilité les contrôleurs aériens de ces centres de contrôle. En conséquence, le comité national mandate son bureau national pour déposer un préavis de grève couvrant l'ensemble des contrôleurs aériens des organismes d'Ajaccio, Lyon et Montpellier pour la journée du 17 décembre 2024.

Le comité national avertit que le management pratiqué depuis des mois et dénoncé à plusieurs reprises doit cesser immédiatement, sans quoi il n'hésitera pas à mobiliser plus largement la profession.

Adopté à l'unanimité